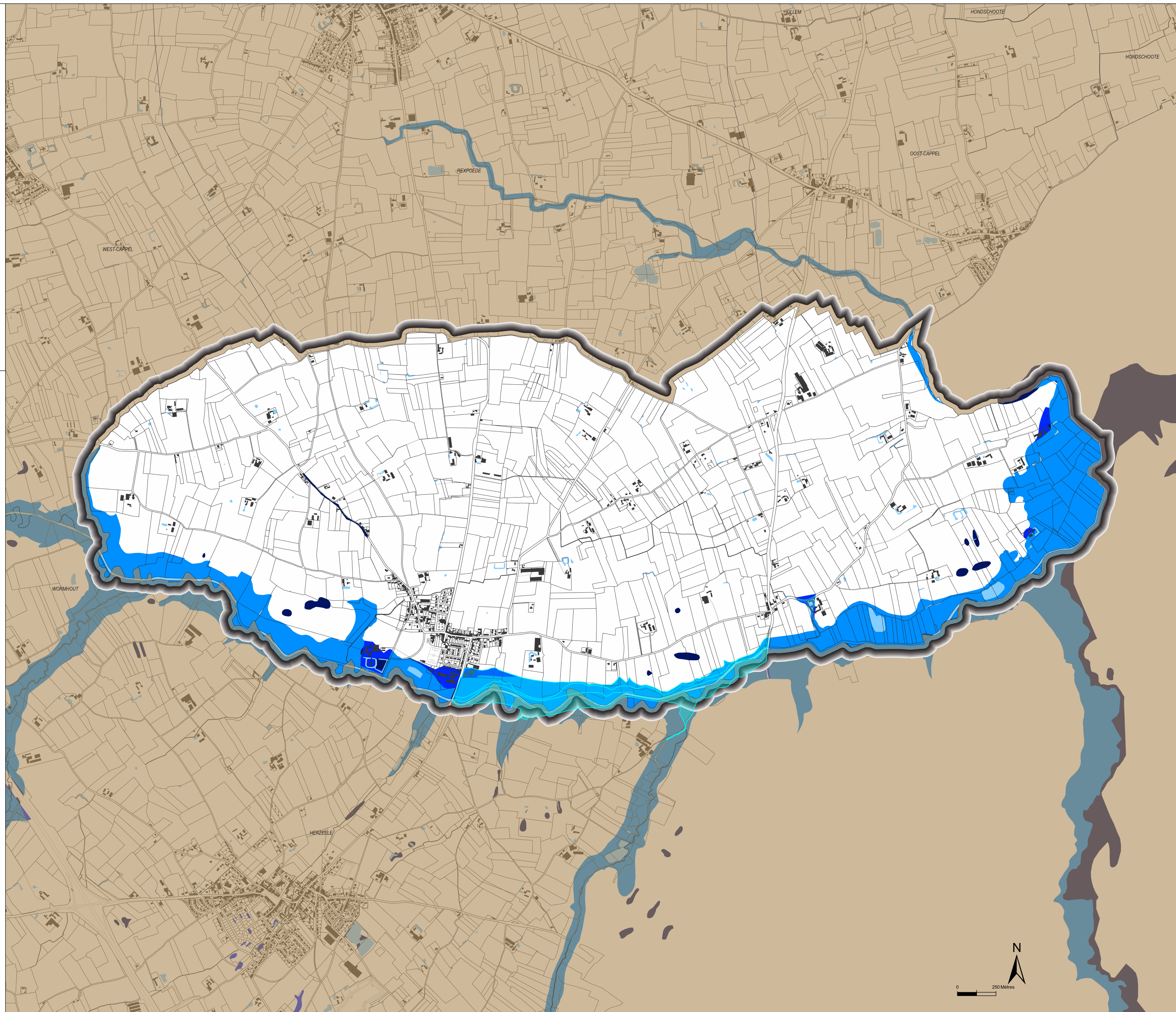


Doctrines "Pieds de coteaux des wateringsues dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
-  aléa fort + 1 m
-  aléa moyen 0,5-1 m
-  aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



Doctrine "Pieds de coteaux des wateringues
dans le département du Nord - Zones
inondables et préconisations de prise en
compte dans l'urbanisme

Zones de Pieds de coteaux

Zones sensibles au ruissellement

aléa fort + 1 m

aléa moyen 0,5-1 m

aléa faible 0-0,5 m

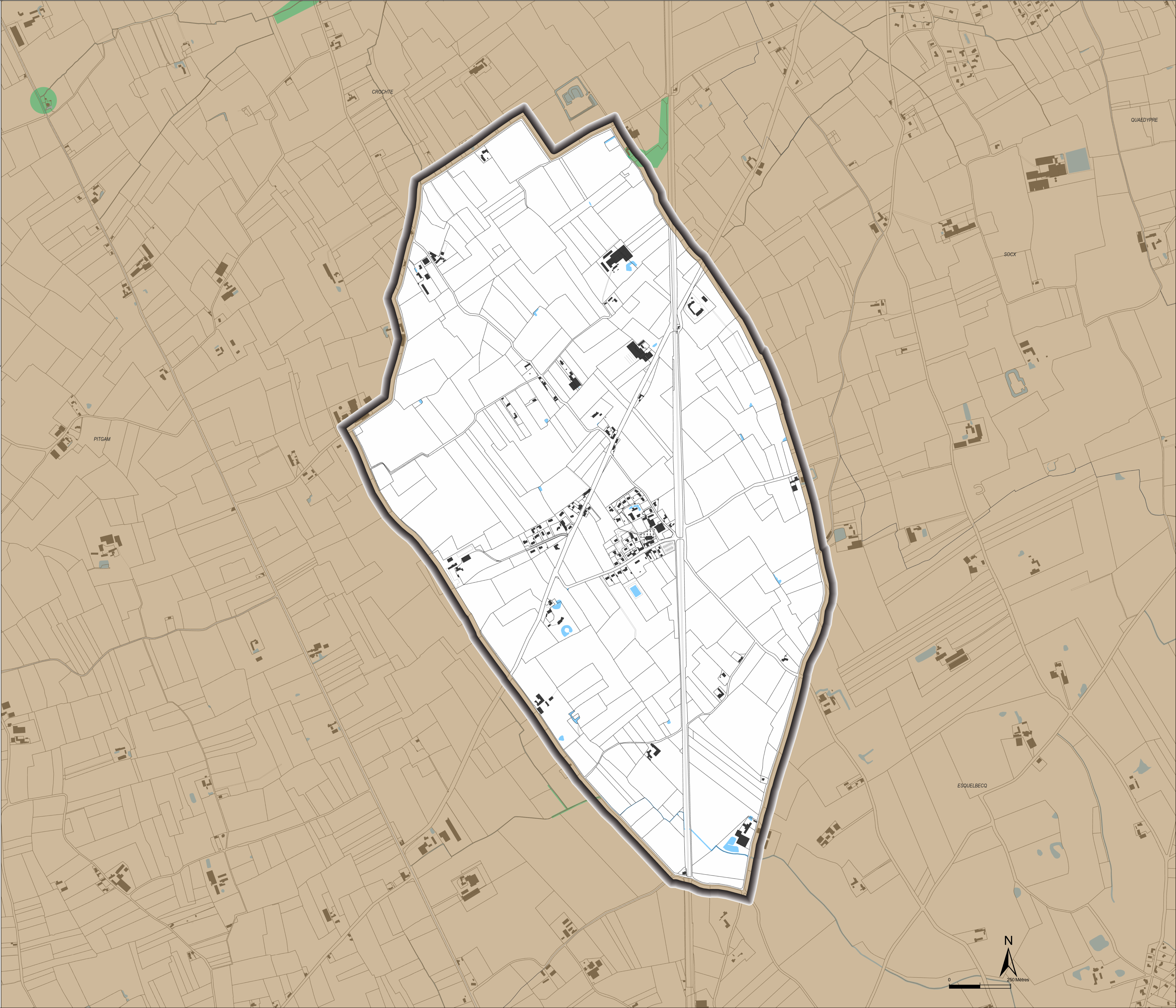
Zones inondables

PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)

Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser

Zones inondées constatées 2017

Atlas zone inondable - Crue historique

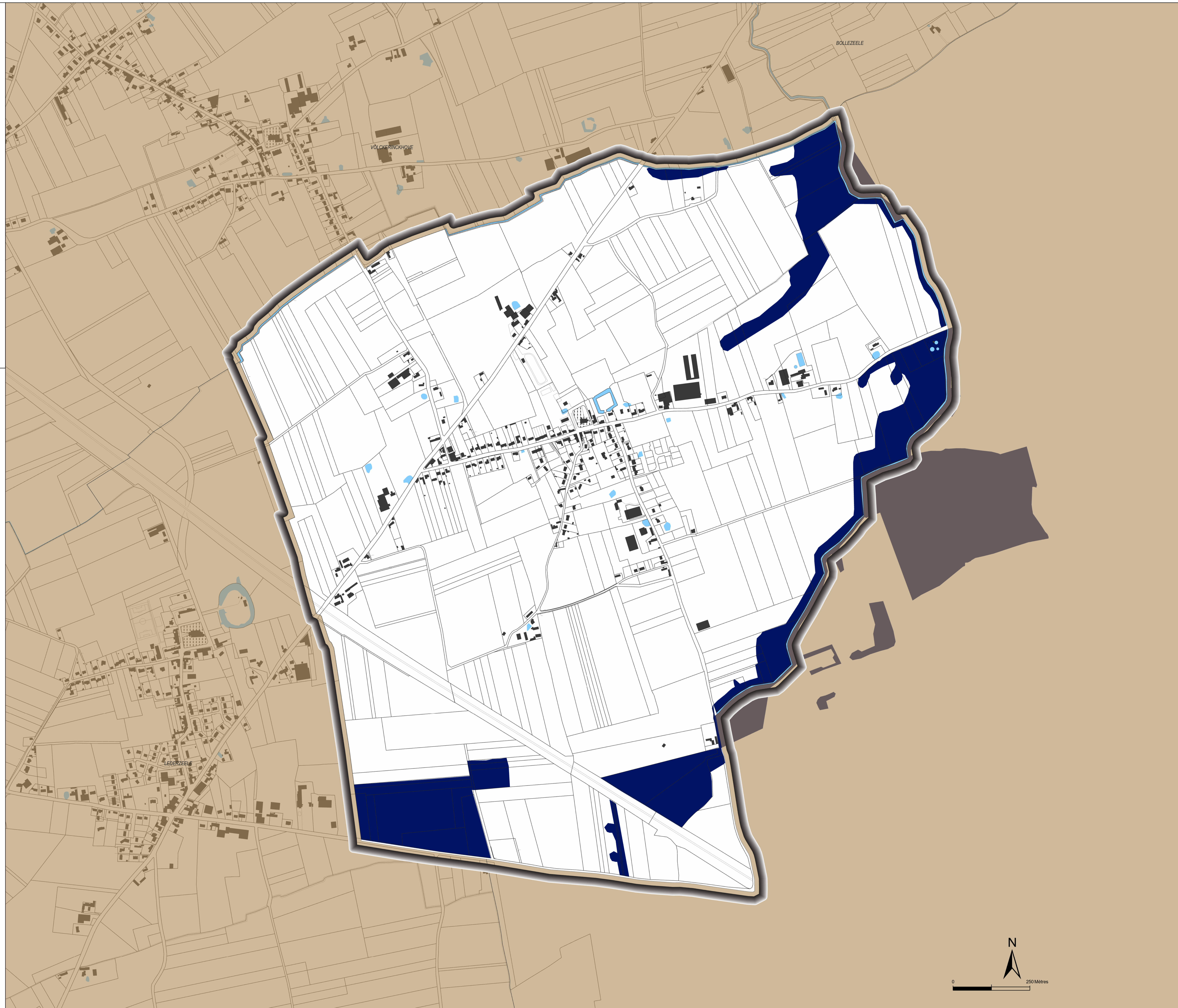


Doctrines "Pieds de coteaux des waterings" dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

-  Zones de Pieds de coteaux
 Zones sensibles au ruissellement
 aléa fort + 1 m
 aléa moyen 0,5-1 m
 aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage règlementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : CAPPELLE-BROUCK

Echelle : (au format A0) : 1 / 11 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

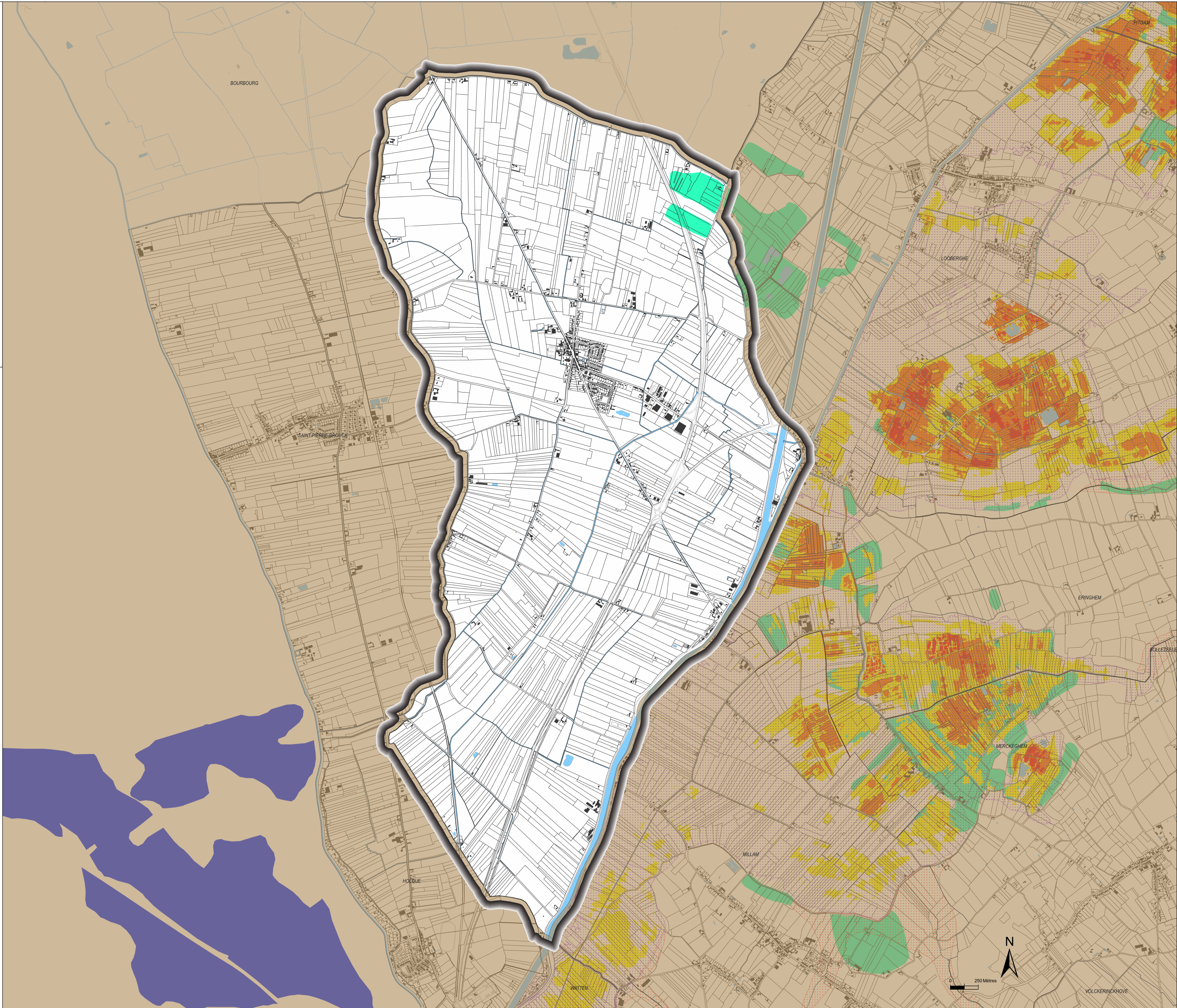


Doctrines "Pieds de coteaux des wateringsues dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

-  Zones de Pieds de coteaux
 Zones sensibles au ruissellement
 aléa fort + 1 m
 aléa moyen 0,5-1 m
 aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : ESQUELBECQ
Echelle : (au format A0) : 1 / 8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4	
Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

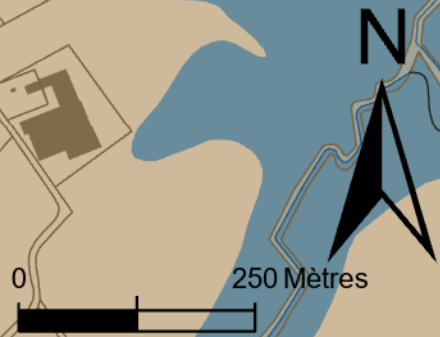
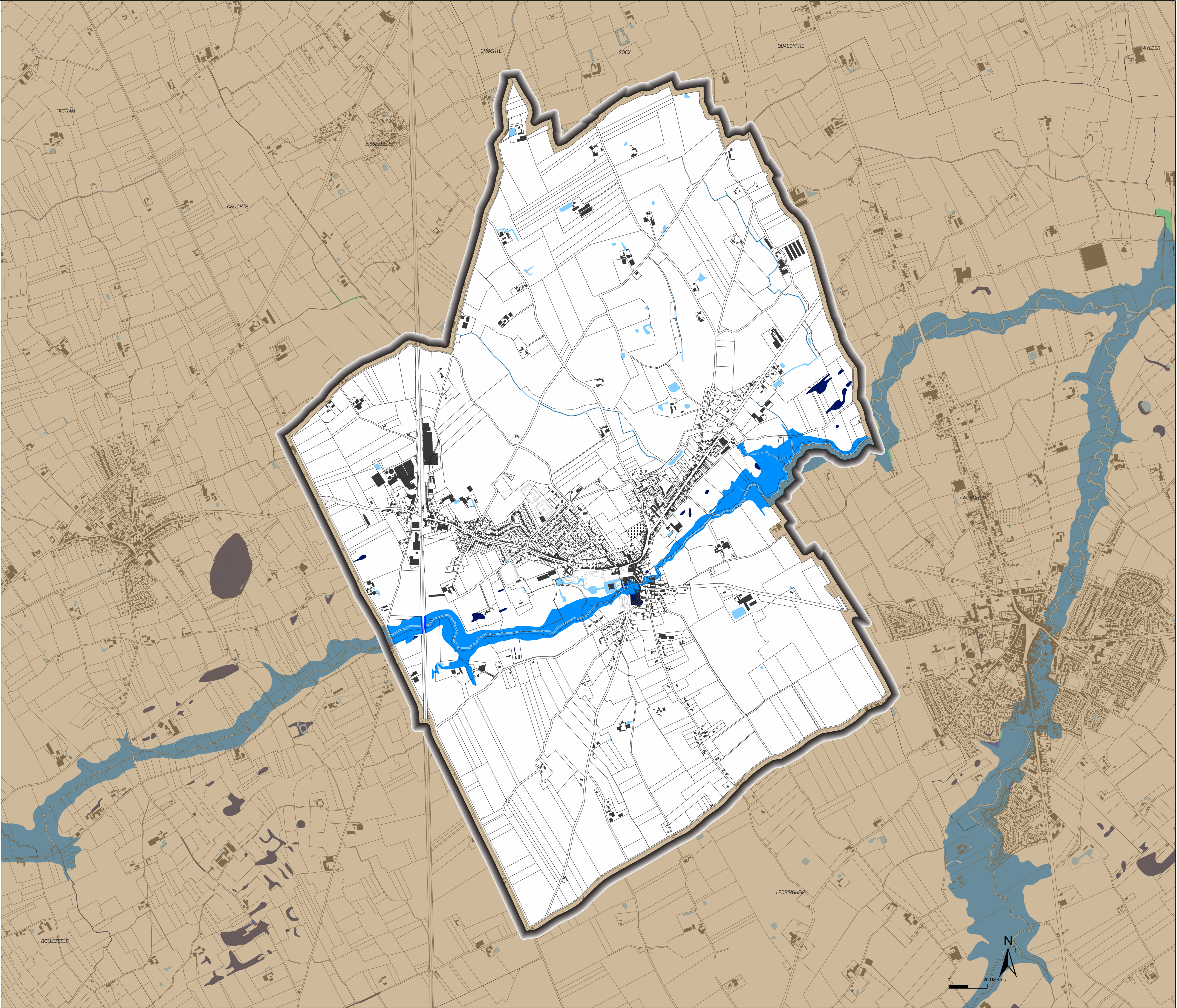


Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

 Zones de Pieds de coteaux

 Zones sensibles au ruissellement

 aléa fort + 1 m

 aléa moyen 0,5-1 m

 aléa faible 0-0,5 m

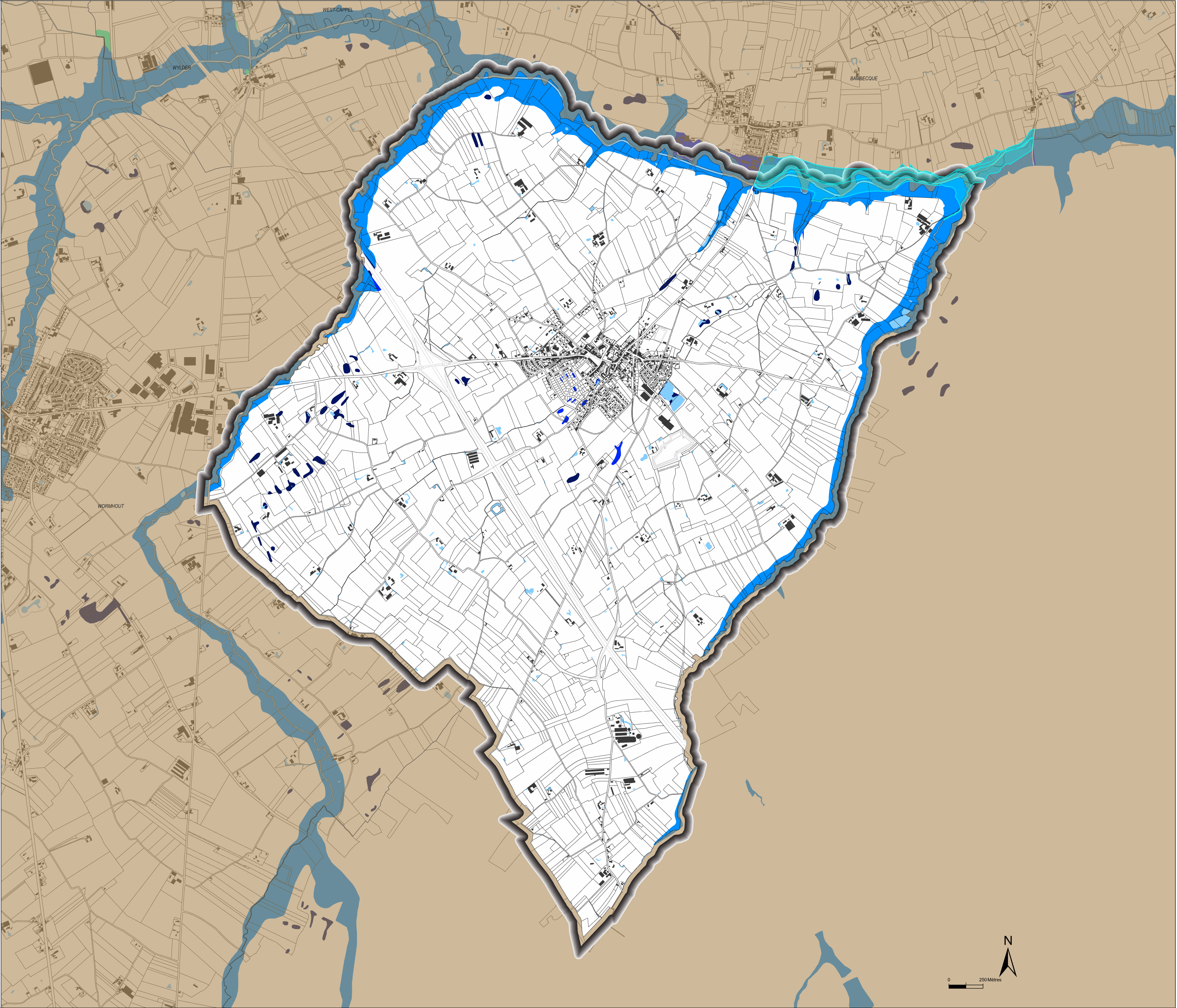
Zones inondables

 PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)

 Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser

 Zones inondées constatées 2017

 Atlas zone inondable - Crue historique

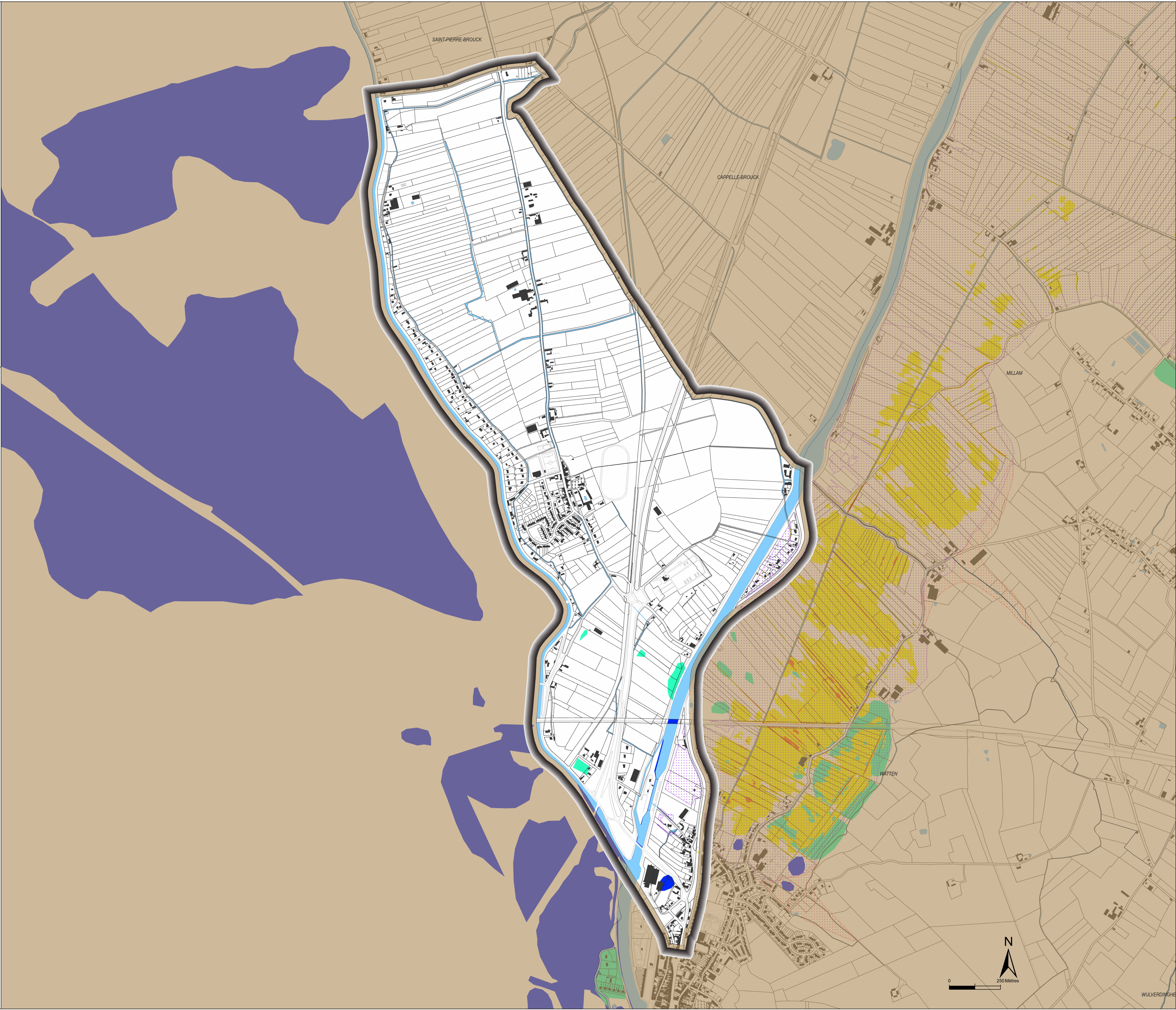


Doctrines "Pieds de coteaux des wateringsues dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

-  Zones de Pieds de coteaux
-  Zones sensibles au ruissellement
-  aléa fort + 1 m
-  aléa moyen 0,5-1 m
-  aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : HONDSCHOOTE

Echelle : (au format A0) : 1 / 13 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

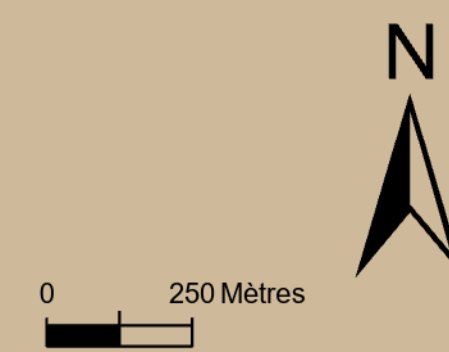
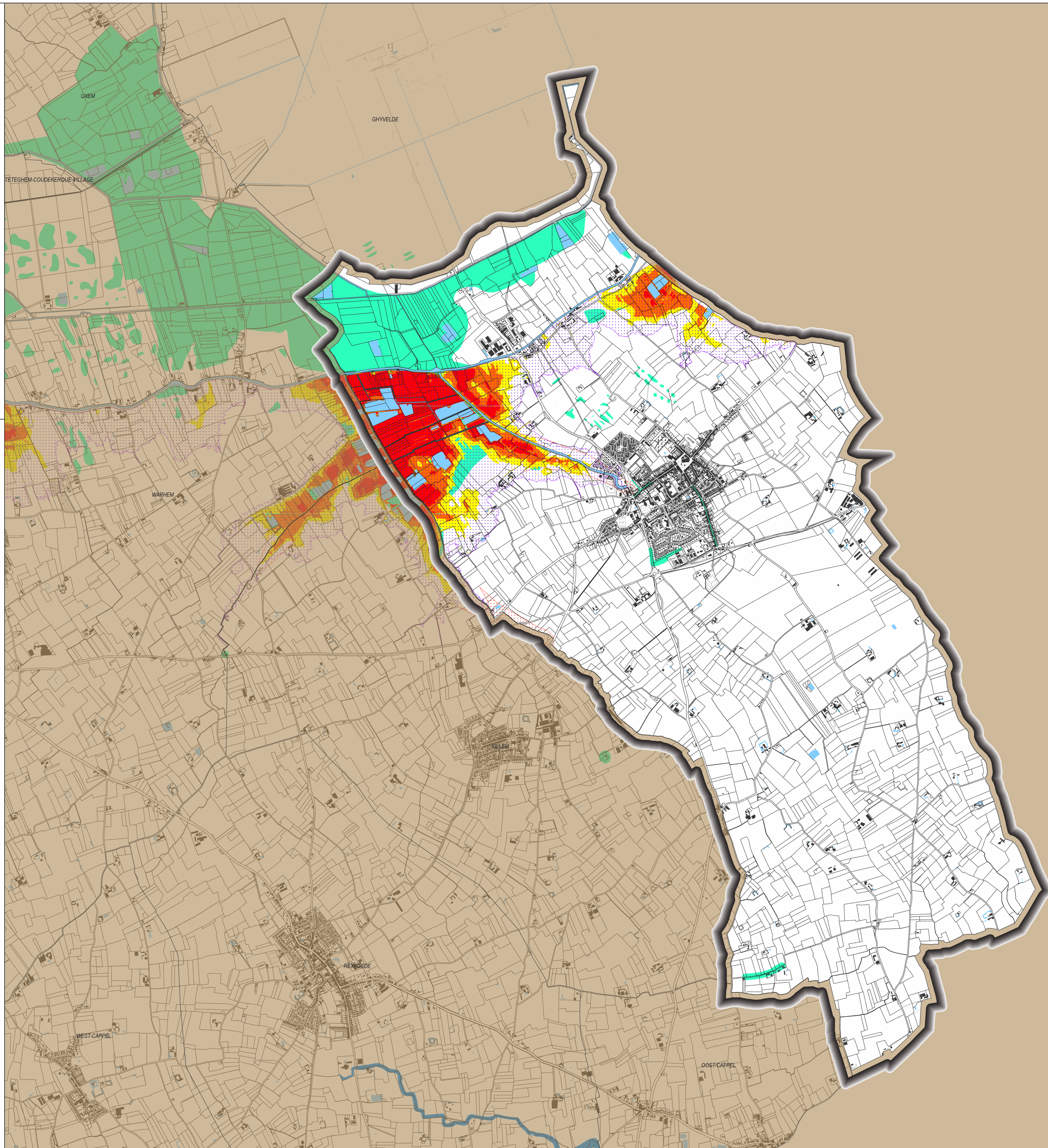


Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : HOYMILLE

Echelle : (au format A0) : 1 / 5 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

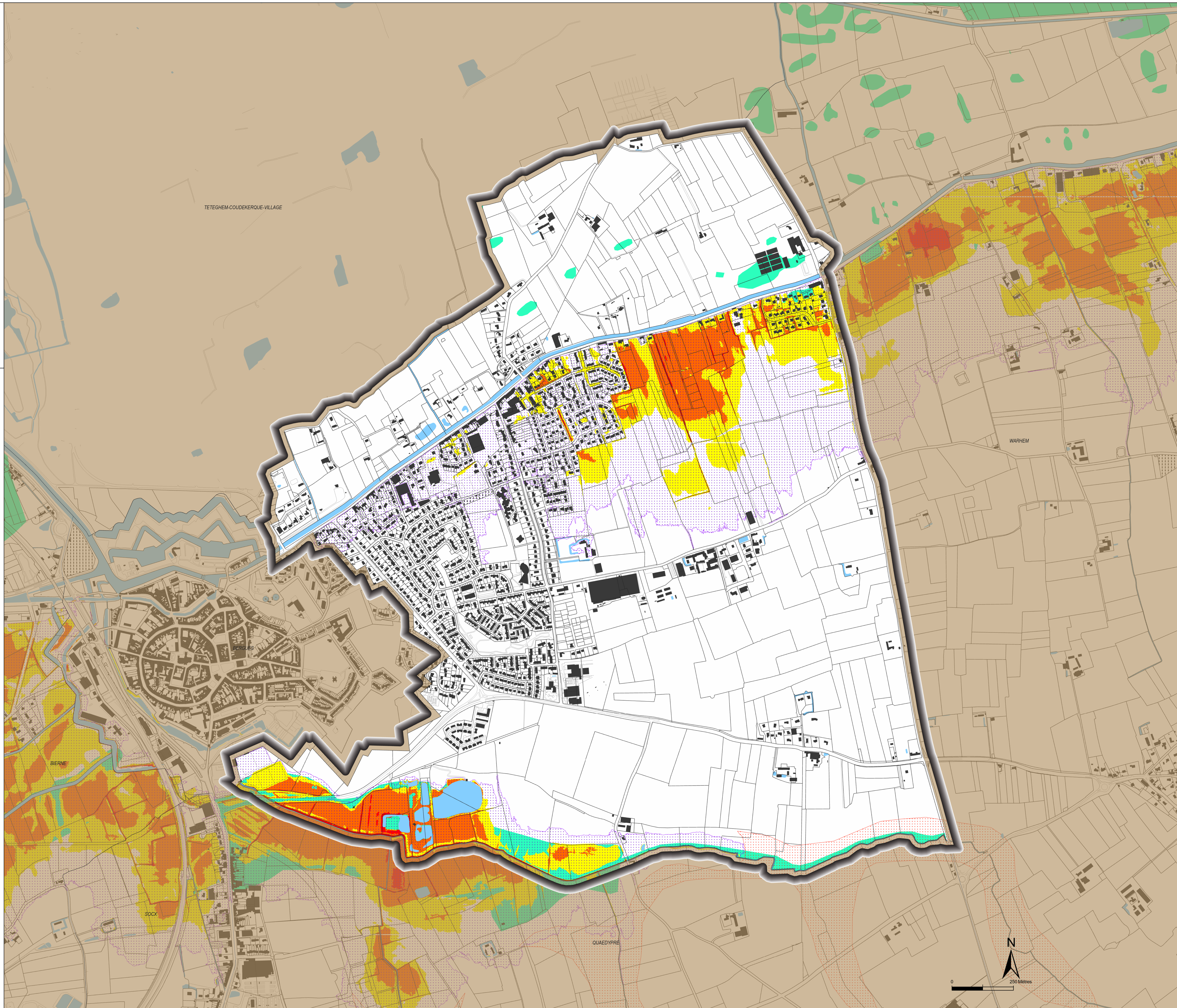


Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique

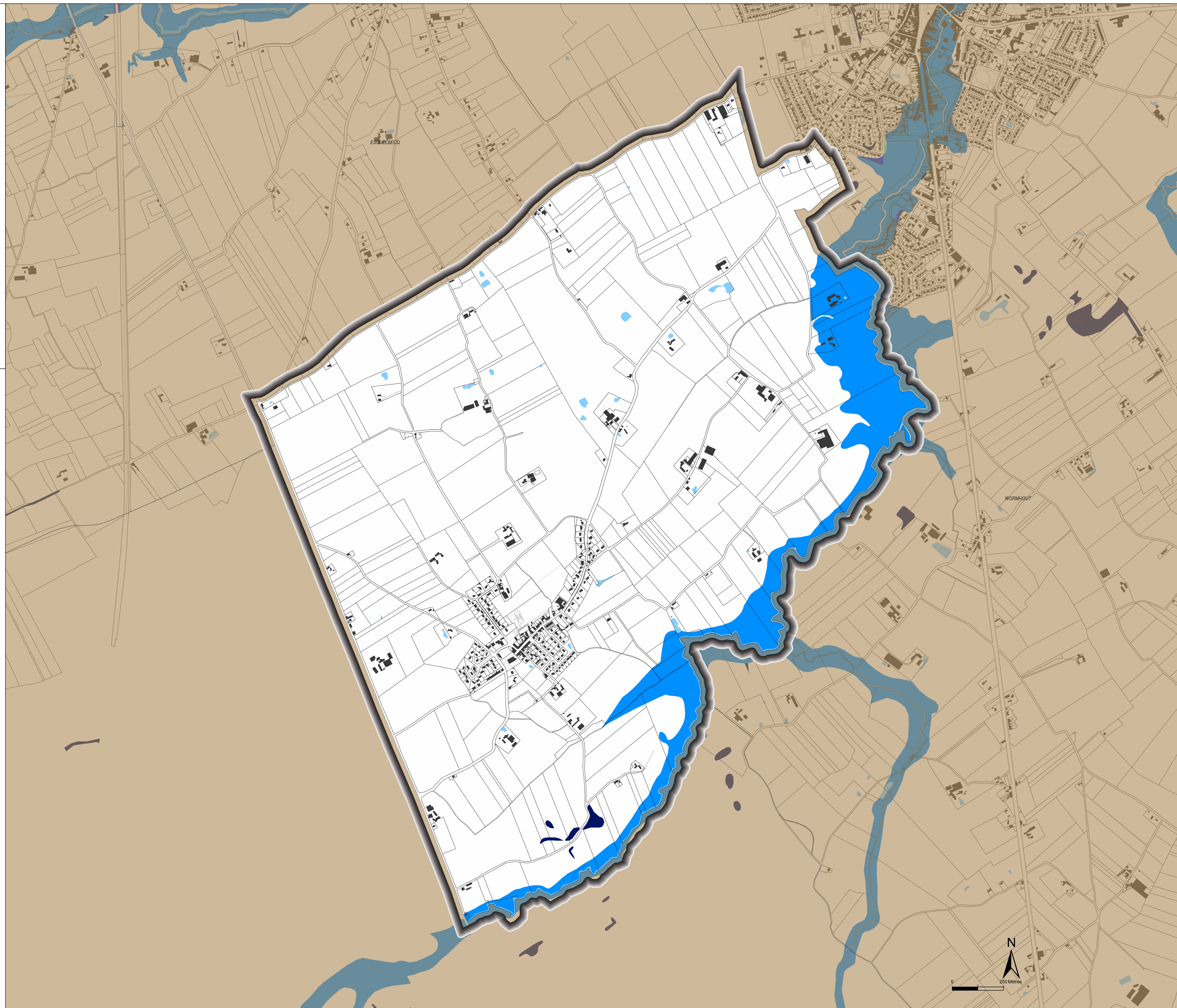


Doctrines "Pieds de coteaux des waterings" dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

- Zones de Pieds de coteaux
 Zones sensibles au ruissellement
 aléa fort + 1 m
 aléa moyen 0,5-1 m
 aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :
Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des
wateringues dans le département du nord - Zones inondables et
préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : LOOBERGHE
Echelle : (au format A0) : 1 / 8 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

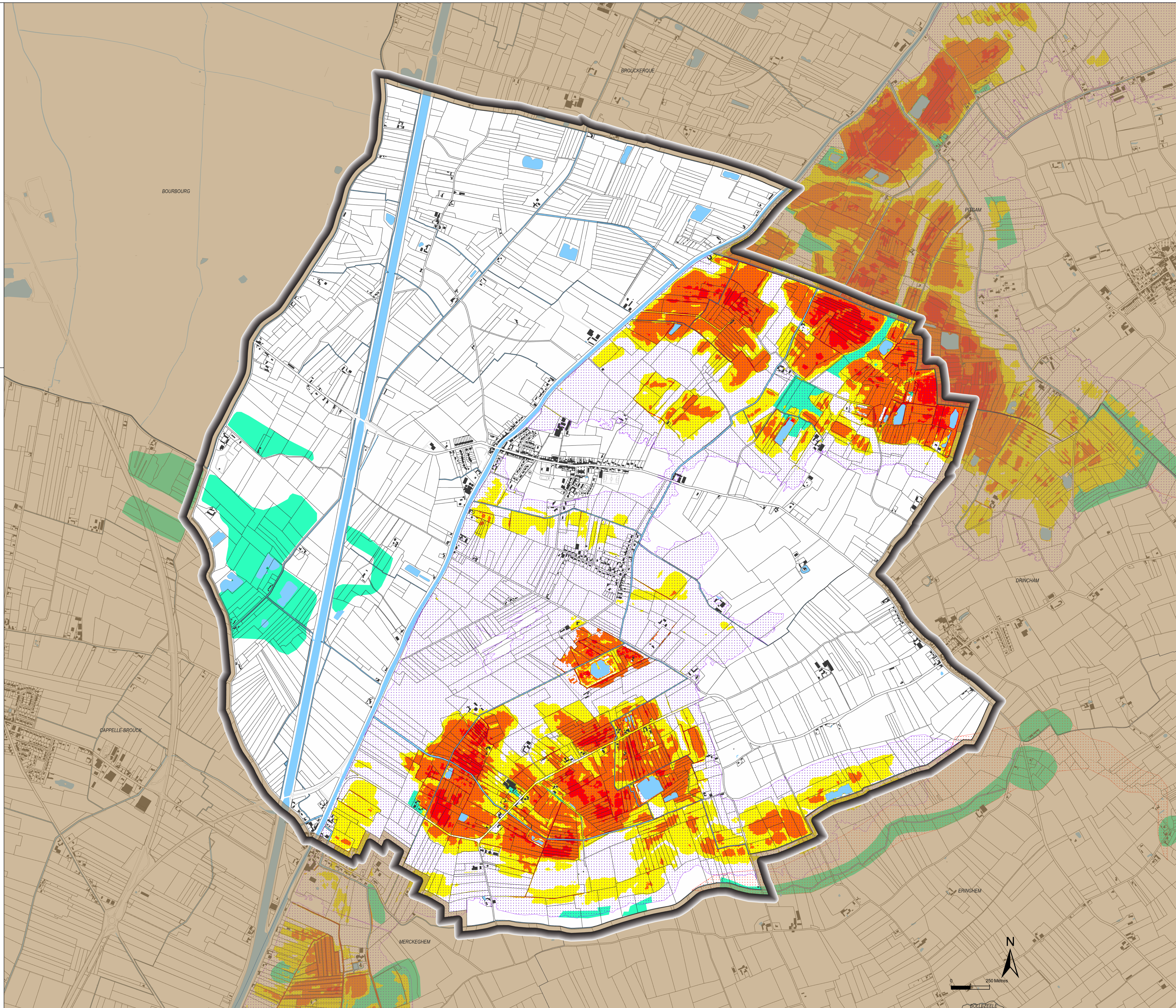


**Doctrine "Pieds de coteaux des wateringues
dans le département du Nord - Zones
inondables et préconisations de prise en
compte dans l'urbanisme**

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des wateringues dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

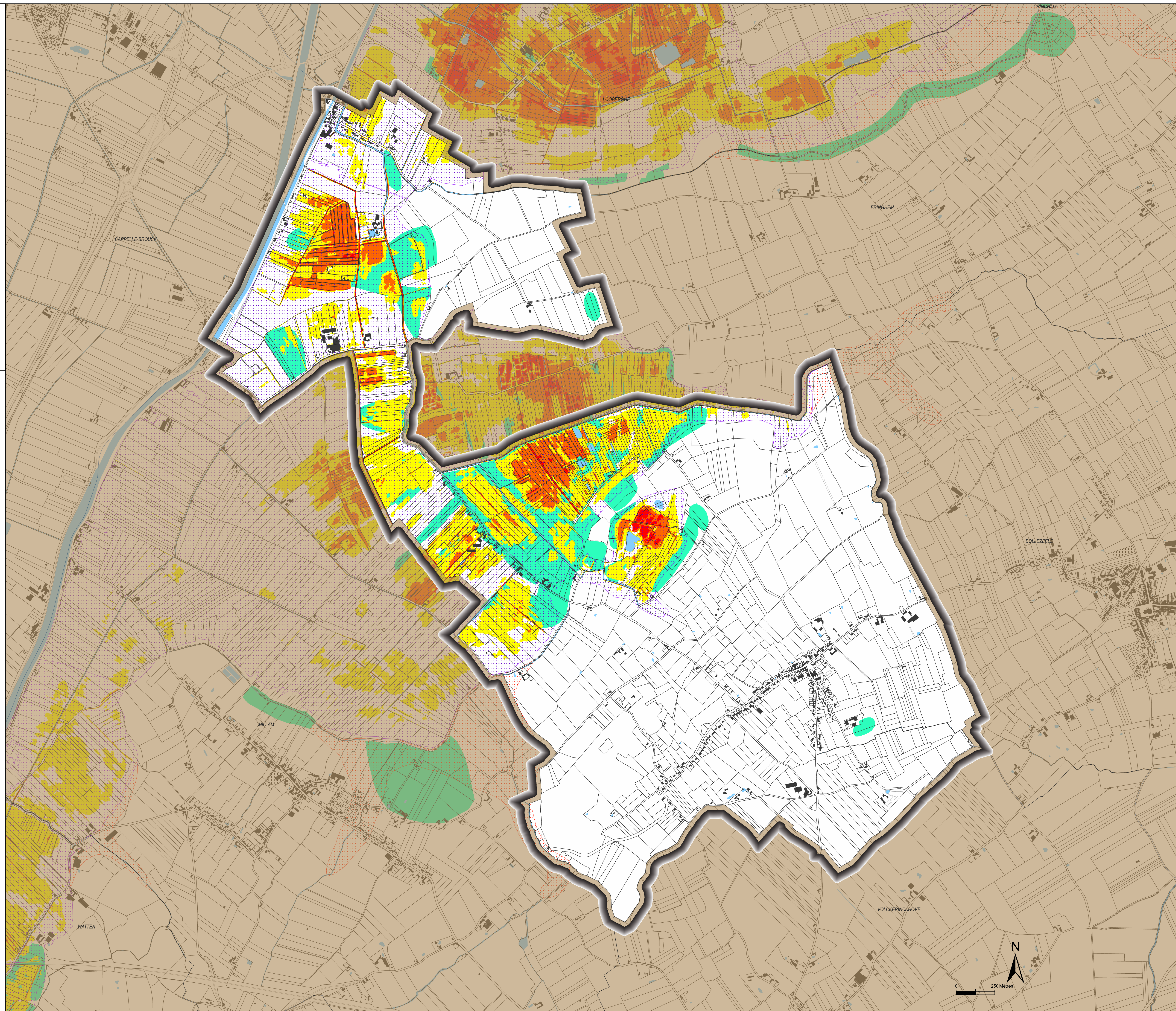
Echelle : (au format A0) : 1 / 8 000ème

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



 Zones de Pieds de coteaux
 Zones sensibles au ruissellement
 aléa fort +1 m
 aléa moyen 0,5-1 m
 aléa faible 0-0,5 m

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

Zones de Pieds de coteaux

Zones sensibles au ruissellement

aléa fort + 1 m

aléa moyen 0,5-1 m

aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)

Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser

Zones inondées constatées 2017

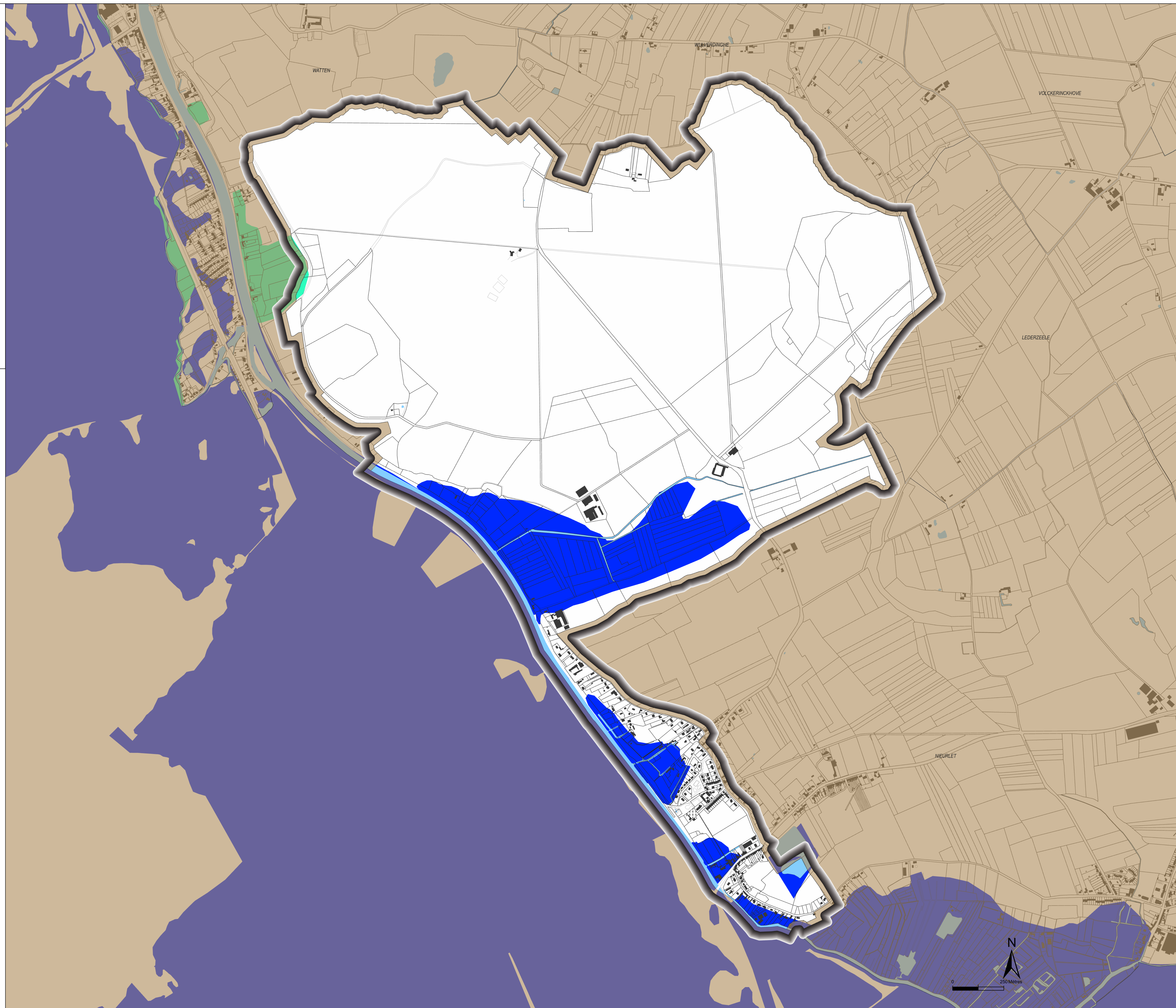
Atlas zone inondable - Crue historique



 Zones de Pieds de coteaux
 Zones sensibles au ruissellement
 aléa fort + 1 m
 aléa moyen 0,5-1 m
 aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des watingues dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

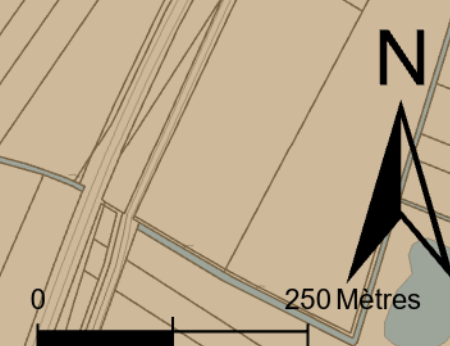
Echelle : (au format A0) : 1 / 7 000ème

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



 Zones de Pieds de coteaux
 Zones sensibles au ruissellement
 aléa fort + 1 m
 aléa moyen 0,5-1 m
 aléa faible 0-0,5 m

■ PPRI Vallée de l'Yser - Zonage règlementaire (SUP)
■ Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
■ Zones inondées constatées 2017
■ Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : STEENE

Echelle : (au format A0) : 1 / 6 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

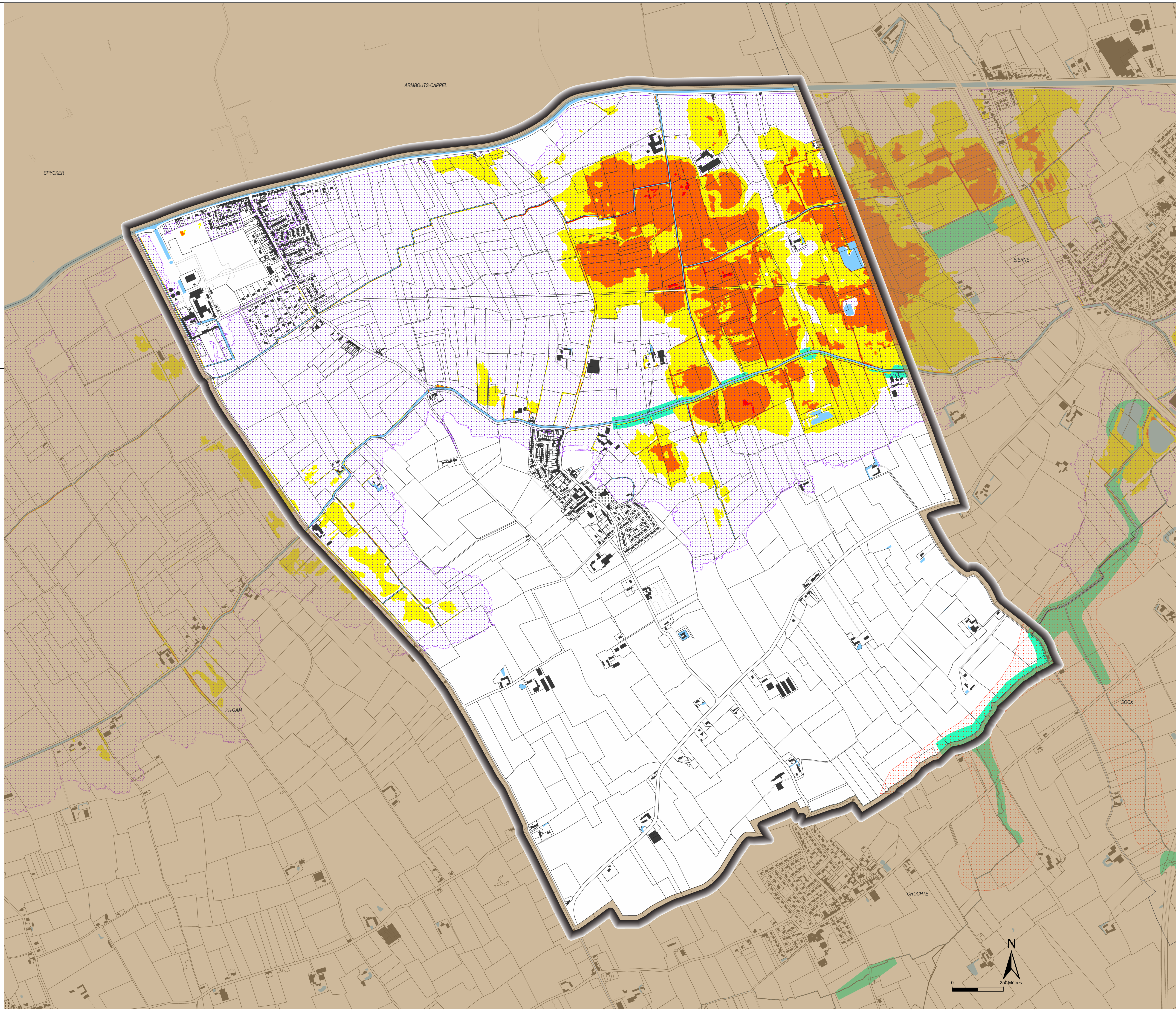


Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique

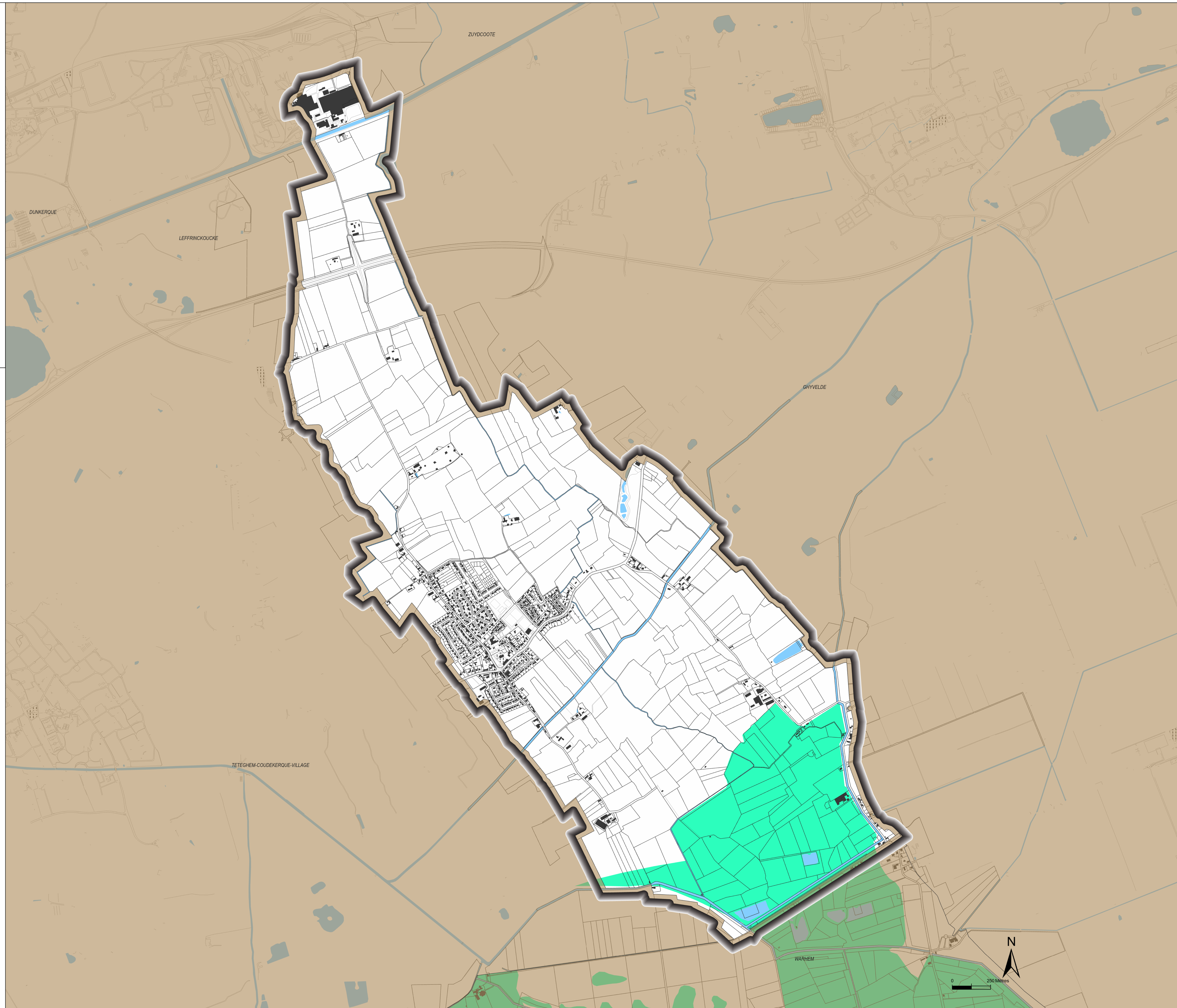


Doctrines "Pieds de coteaux des wateringsues dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

-  Zones de Pieds de coteaux
-  Zones sensibles au ruissellement
-  aléa fort + 1 m
-  aléa moyen 0,5-1 m
-  aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : **VOLCKERINCKHOVE**

Echelle : (au format A0) : 1 / 6 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

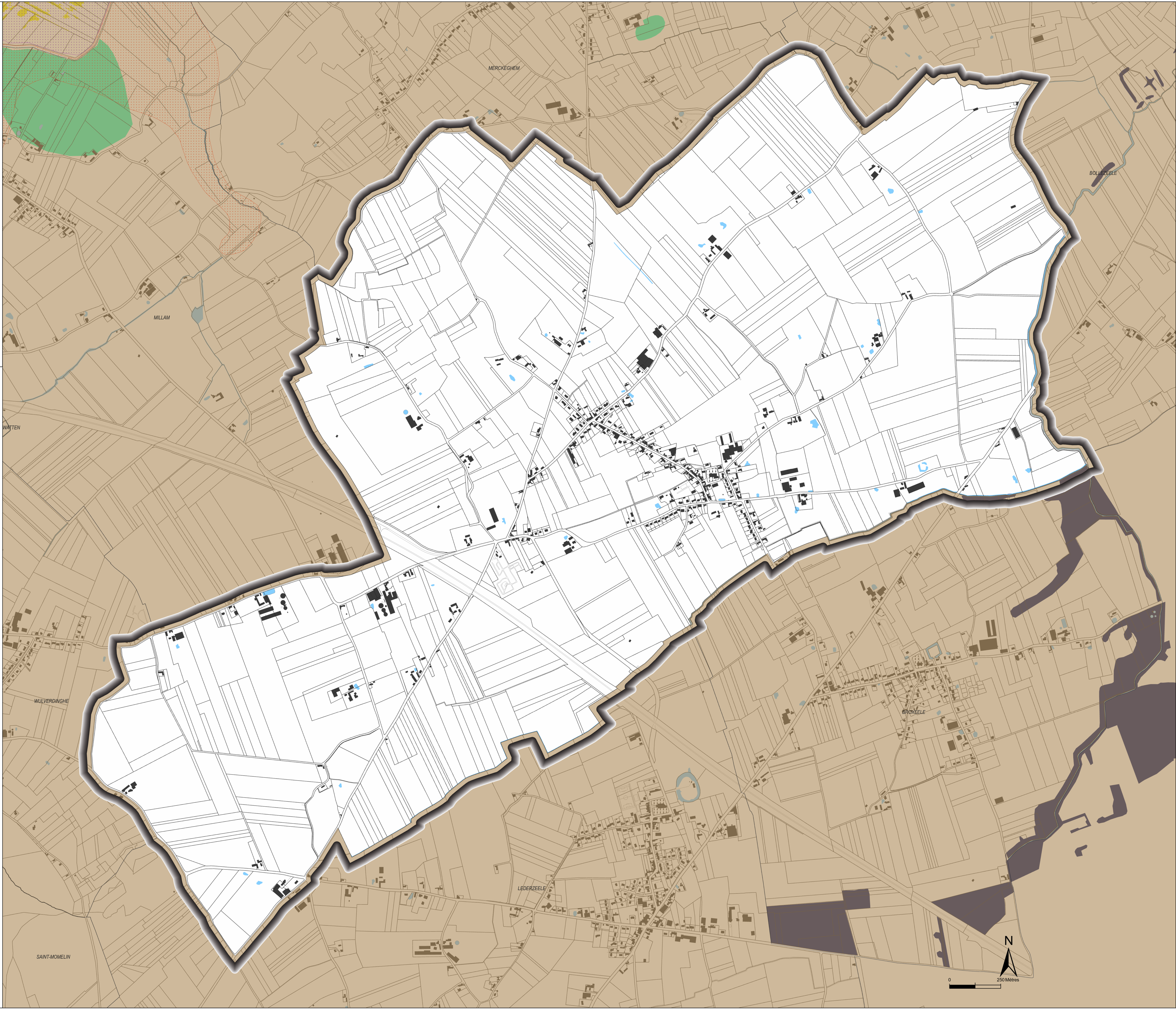


Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : WARHEM

Echelle : (au format A0) : 1 / 12 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025

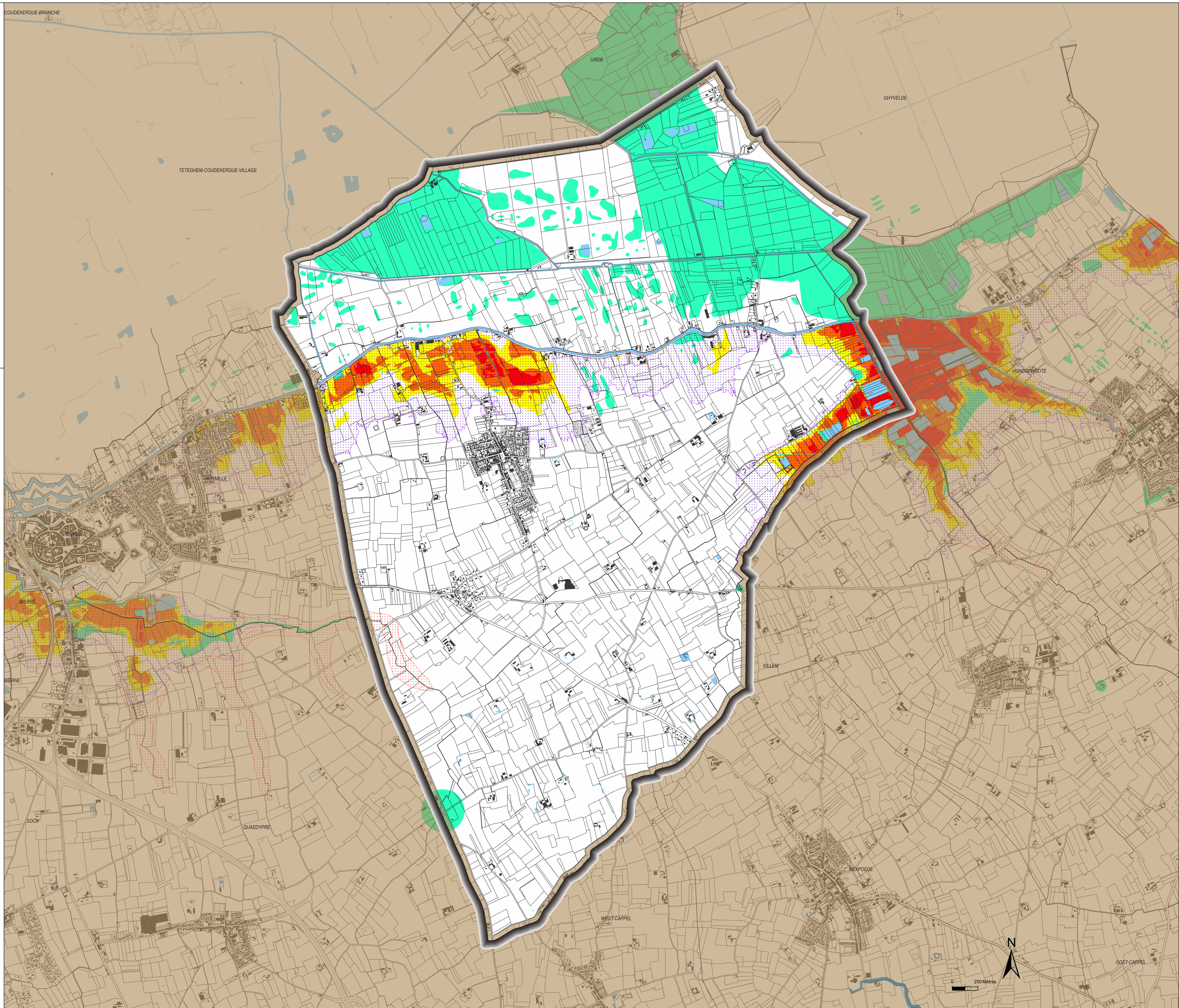


Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique

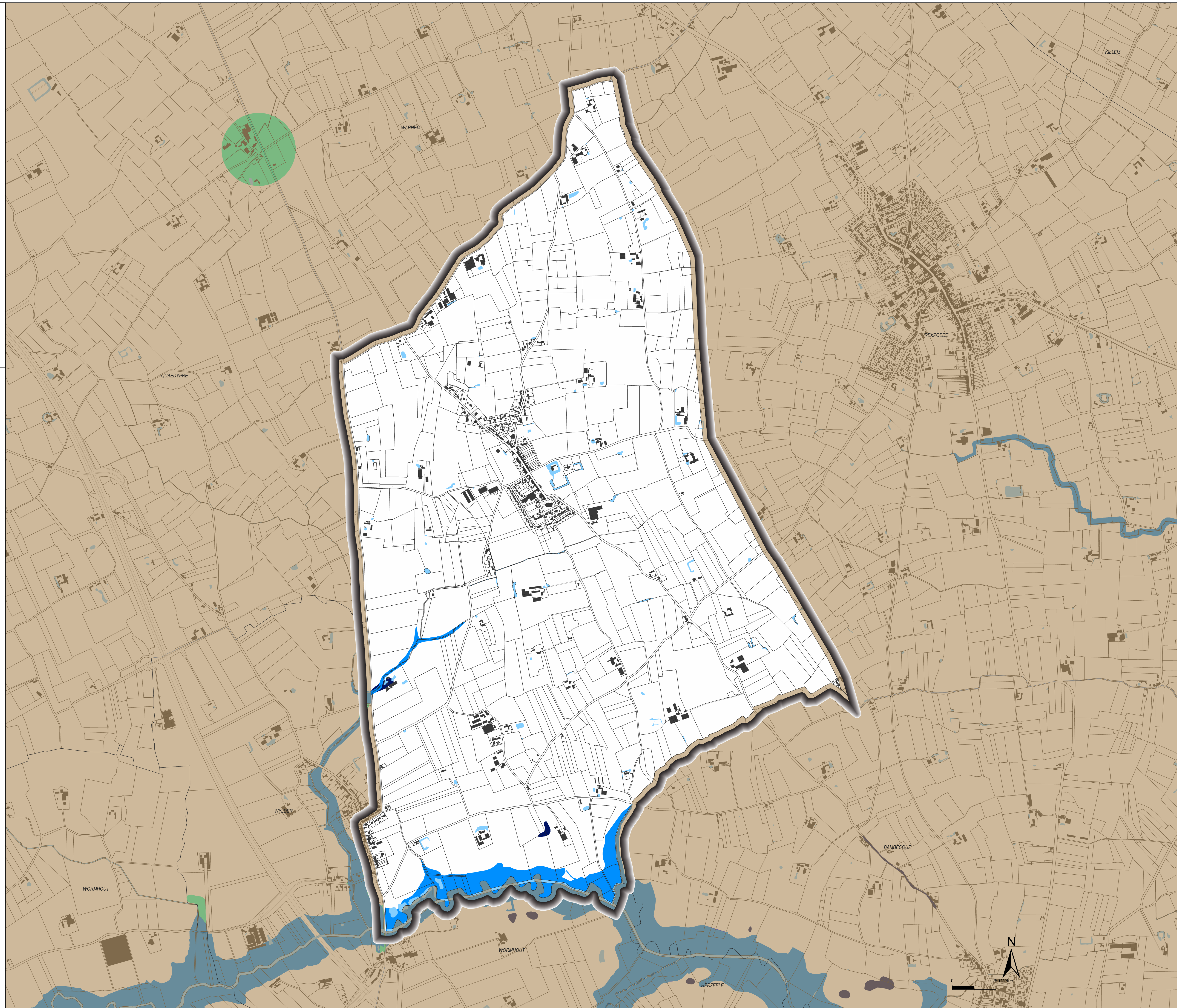


Doctrines "Pieds de coteaux des waterings" dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

-  Zones de Pieds de coteaux
-  Zones sensibles au ruissellement
-  aléa fort + 1 m
-  aléa moyen 0,5-1 m
-  aléa faible 0-0.5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique



Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme

 Zones de Pieds de coteaux

 Zones sensibles au ruissellement

 aléa fort + 1 m

 aléa moyen 0,5-1 m

 aléa faible 0-0,5 m

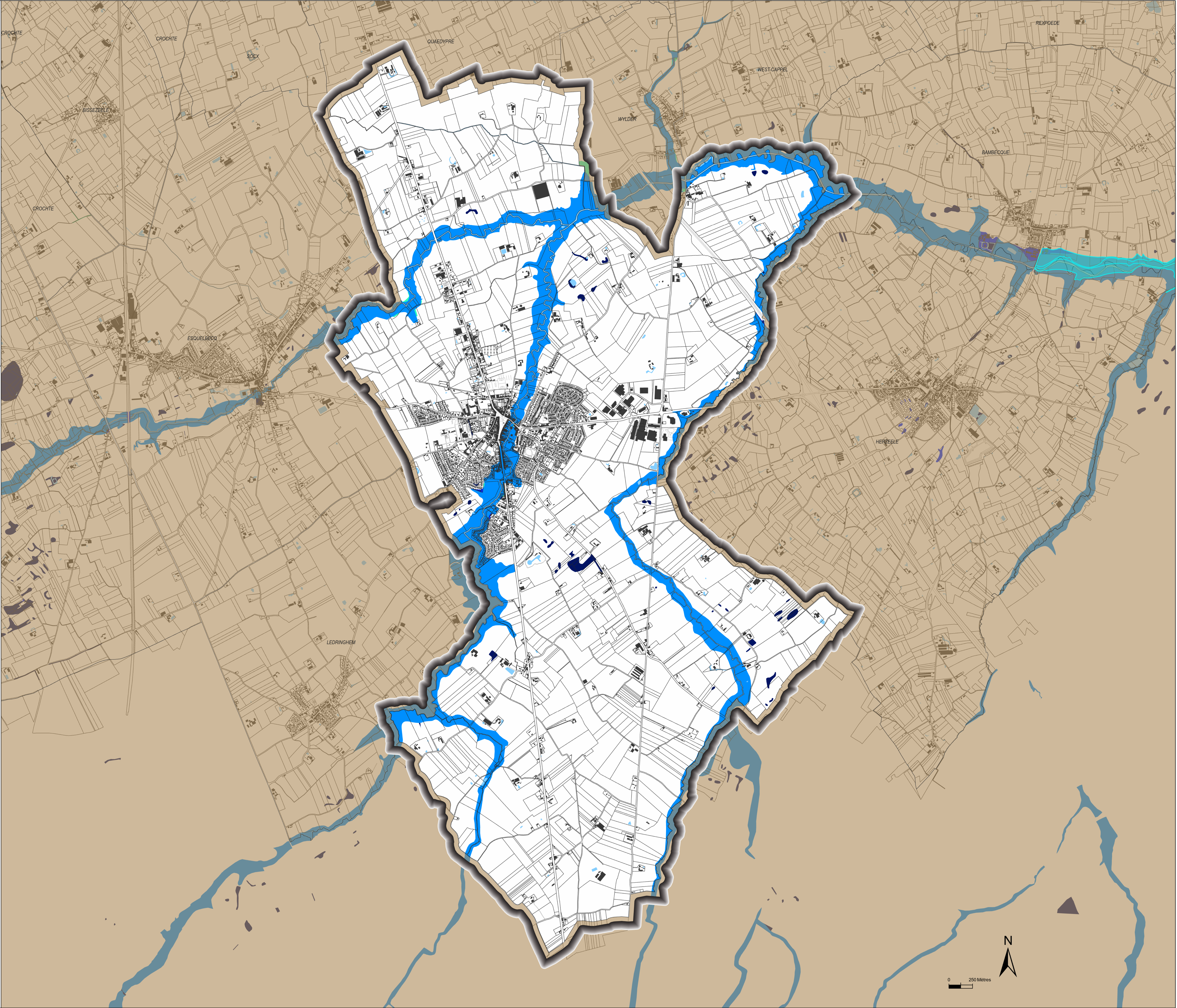
Zones inondables

 PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)

 Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser

 Zones inondées constatées 2017

 Atlas zone inondable - Crue historique



Plan 3a - Informations complémentaires :

Zones inondables et doctrine DDTM « Pieds de coteaux des waterings dans le département du nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte des risques dans l'urbanisme »

COMMUNE DE : ZEGERSCAPPEL

Echelle : (au format A0) : 1 / 9 000ème

Procédure de modification de droit commun n°4

Arrêté du Président prescrivant la modification de droit commun n°4 le :	04/02/2025
Enquête publique :	Du 08/09/2025 au 07/10/2025
Approuvé le :	16/12/2025



Doctrine "Pieds de coteaux des waterings dans le département du Nord - Zones inondables et préconisations de prise en compte dans l'urbanisme"

- Zones de Pieds de coteaux
- Zones sensibles au ruissellement
- aléa fort + 1 m
- aléa moyen 0,5-1 m
- aléa faible 0-0,5 m

Zones inondables

- PPRI Vallée de l'Yser - Zonage réglementaire (SUP)
- Zone inondable Aléa historique - PPRI Vallée de l'Yser
- Zones inondées constatées 2017
- Atlas zone inondable - Crue historique

